

🌐 Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis Abeba



Le secteur de l'irrigation à Djibouti

Djibouti dispose, de ressources agricoles limitées, notamment peu de terres arables et d'eau. L'agriculture, et en particulier la production végétale, représente ainsi une part négligeable du PIB. Des initiatives innovantes sont mises en place par le gouvernement, avec le soutien des bailleurs, pour pallier les difficultés géographiques, souvent à petite échelle, mais ne permettent pas une évolution significative de la production agricole du pays.

Les conditions climatiques du pays rendent l'irrigation indispensable pour l'agriculture

Compte tenu d'un contexte climatique et hydrologique défavorable, le secteur agricole djiboutien est peu développé. **Bien que 22 % de la population soit rurale, le secteur agricole n'emploie que 1,2 % de la population active djiboutienne en 2022 et représenterait, en moyenne sur la décennie précédente, entre 1 % et 2 % du PIB**, une part qui pourrait diminuer en raison des épisodes de sécheresse qui sévissent régulièrement dans le pays.

En 2019/2020, l'élevage représente 75 % du PIB agricole, tandis que la production végétale est faible (environ 9 900 t)³², limitée au maraîchage et à l'arboriculture le long des cours d'eau. La production agricole est fortement contrainte par le manque d'eau, avec des précipitations moyennes de 13 cm/an, une faible proportion de terres arables (4,3 % du territoire) et la salinité des sols, ne couvrant que 10 % des besoins alimentaires de la population. **L'irrigation repose principalement sur les eaux souterraines, via des puits et des pompes (pédales, motopompes, solaires), avec des méthodes traditionnelles** comme l'irrigation par bassin ou rigoles, bien que le goutte-à-goutte se développe. **Les petites exploitations agricoles**, principalement destinées à la subsistance et gérées par des producteurs à faibles capacités financières, rendent difficile l'installation de systèmes d'irrigation à grande échelle.

Le développement du secteur agricole est un sous-objectif du Plan National de Développement 2020-2024 de Djibouti, visant à passer d'une agriculture familiale à une agriculture commerciale. **Toutefois, ce plan ne met pas l'accent sur le développement de l'irrigation.** Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2016-2020 a visé à mobiliser les ressources en eau pour le développement hydroagricole, incluant l'irrigation à partir des eaux usées épurées, mais ce programme n'a pas été renouvelé. Les plans régionaux 2021-2025, en revanche, intègrent plus clairement le déploiement de systèmes de pompage (motopompes) pour les agriculteurs dans leurs stratégies de développement agricole et territorial.

Les bailleurs de fonds soutiennent les projets d'irrigation à petite échelle

Le projet des Filières Agricoles Résilientes (PAFAD-FAR), financé par la Banque mondiale et lancé en 2024, vise à renforcer la sécurité alimentaire à Djibouti en développant des infrastructures, notamment un périmètre d'irrigation près du barrage de l'Amitié. Il privilégie l'irrigation au goutte-à-goutte et par aspersion pour limiter les pertes d'eau.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a également lancé en 2021 un programme de soutien aux populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire. Ce projet axé sur **l'optimisation des périmètres maraîchers dans les zones rurales**, a bénéficié à 155 ménages djiboutiens. Ces derniers ont notamment été formés aux bonnes pratiques agricoles, avec un accent particulier sur les techniques d'irrigation.

Le gouvernement mise en parallèle sur le développement de la culture hydroponique³³. Une ferme hydroponique de 7400 m² a été inaugurée cette année sur Plateau du Day dans la région de Tadjourah. Ce projet, réalisé par Expertise France avec un financement de l'Union Européenne, s'inscrit dans le cadre du programme d'Appui à la Décentralisation et aux Initiatives Locales (ADIL). A plus petite échelle, la Chine a également financé un projet hydroponique dans la Zone Franche Internationale de Djibouti (DIFTZ) pour un montant de **1,7 MUSD**.

³² Institut de la Statistique de Djibouti, *Annuaire Statistique*, 2022

³³ La culture hydroponique permet la culture de plantes sans le support d'un sol, grâce un système d'irrigation de solutions nutritives.